

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Demander l'immatriculation d'un véhicule neuf (Démarc** **he en ligne)** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

### Être alerté(e) en cas de changement

#### Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Demander l'immatriculation d'un véhicule neuf (Démarc** **he en ligne)** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?  
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R49257/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R49257/abonnement))

## Demander l'immatriculation d'un véhicule neuf (Démarc

### Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Vous devez vous identifier via [France Connect](#).

Accéder à la démarche en ligne (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/immatriculer-pour-la-premiere-fois-un-vehicule-en-france>)

Vérfié le 11 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

#### Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

- Carte grise : immatriculation d'un véhicule neuf (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10293>)

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49257/besoin-d-aide-un-probleme>)